

**Fédération Française des Echecs**  
**Ligue du Centre Val de Loire**  
**CIRCULAIRE 2011-2012**

**I. Directeurs de groupe :**

**Directeur Technique Régional :** Denis SELLAM ([denis.sellam@laposte.net](mailto:denis.sellam@laposte.net))

**Directeur N4 :** Alain JOUVE ([jouve.alain@neuf.fr](mailto:jouve.alain@neuf.fr))

**Directeur R1 :** Paul-Adrien SALLY ([baldrian@hotmail.fr](mailto:baldrian@hotmail.fr))

**Directeur R2 :** Vincent NORMAND ([vincent.normand@free.fr](mailto:vincent.normand@free.fr))

**II. Rappels des circulaires précédentes**

- Tout problème doit être immédiatement remonté au Directeur Technique Régional et au directeur de groupe.
- Tout joueur participant aux Championnat de France des Clubs doit être licencié A dès la 1<sup>ère</sup> ronde sous peine de forfait.
- L'équipe première nommée dans le calendrier établi par le directeur de groupe a les Blancs sur les échiquiers impairs et les Noirs sur les échiquiers pairs.
- L'équipe se déplaçant doit contacter le club accueillant pour vérifier que la rencontre se déroulera sans problème (effectivité de la rencontre, horaire d'accueil, suffisance de matériel, etc.).
- En cas de match à mi-distance, les deux équipes se déplaçant doivent contacter le club accueillant. Les deux équipes amènent leur matériel (échiquiers, pendules et feuilles de parties) pour la moitié de leur équipe plus un.
- En cas d'absence ou de défaut de matériel, l'équipe fautive subit un forfait administratif aux derniers échiquiers concernés. Pensez aux piles de vos pendules.
- Les feuilles de match doivent être renseignées le plus lisiblement possible pour ne pas permettre de litige à la relecture (nom, numéro de licence, score). Il est préférable de les imprimer avec les informations des joueurs au préalable.
- Un match ne peut débuter que lorsque les deux feuilles de match sont remises à l'arbitre.
- Les feuilles de match doivent être remises à l'arbitre de la rencontre à 14H00. Le match débute à 14H15.
- En cas de retard d'une équipe, les pendules sont avancées du temps égal au moment où est donnée la feuille de match par rapport à 14H00. Exemple : une feuille de match remise à 14H35 à l'arbitre entraîne l'avancée de 35 minutes des pendules de **toute** l'équipe en retard.
- Les feuilles de match doivent être postées dès le lendemain de la rencontre au directeur de groupe par l'équipe qui reçoit. En cas de litige par perte des feuilles de match, l'équipe responsable de l'envoi est pénalisée.
- Les équipes doivent saisir le résultat complet de leur match sur le site fédéral dès le soir de la rencontre. Si possible, les feuilles de match sont numérisées et envoyées au directeur de groupe en même temps.
- Les règles de la Fédération Internationale Des Echecs et de la Fédération Française des Echecs en vigueur à la date des matches sont applicables à toutes les parties. Les parties effectivement jouées, même si un forfait administratif est prononcé ultérieurement, sont comptabilisées pour le classement Elo.
- En N4, R1 et R2, les parties sont jouées à la cadence Fischer de 40 coups en 1h30, puis 30 minutes pour terminer la partie, avec adjonction de 30 secondes par coup durant toute la partie.
- Lors d'une rencontre, les téléphones portables doivent être éteints. En cas de sonnerie même en mode vibreur, la partie est perdue pour son propriétaire. L'arbitre de la rencontre a l'obligation de faire respecter ce point du règlement.
- Les Clubs possédant une ou plusieurs équipes en Championnat de France des Clubs de Nationale 4 doivent comporter parmi leurs membres au moins un arbitre fédéral 1, 2, 3, 4, stagiaire ou candidat. Le non-respect de cette disposition au 30 avril de la saison en cours entraînera la relégation des équipes du Club concerné en division inférieure pour la saison suivante. Cette rétrogradation se cumulera avec une rétrogradation sportive le cas échéant.

- Lorsqu'un joueur prétend être dans l'impossibilité de noter ses coups, il est de l'obligation de l'arbitre de la rencontre, ou du capitaine en l'absence d'un arbitre, de lui adjoindre un assistant pour noter à la place de ce joueur ou de lui retirer du temps de réflexion (10 secondes par coup) soit 20 secondes d'ajout en cadence Fischer au lieu de 30 secondes.
- Pour la Régionale 1, les équipes sont désormais composées de 5 joueurs et l'équipe recevant (citée en premier pour la rencontre) possède les Blancs aux échiquiers impairs.
- Pour le Championnat de France Jeune, les participants doivent posséder une licence A dès les premiers matchs qualificatifs départementaux.
- Une équipe exempte à une ronde doit présenter une équipe comme si elle jouait :
  - Soit en envoyant la feuille au Directeur de Groupe,
  - Soit en prenant la composition de la ronde précédente. Pour la ronde 1, la composition de l'équipe est celle de la ronde 2.
- Pour la R1, la Ligue maintient l'autorisation de 3 changements de joueurs malgré le passage de 6 à 5 joueurs.
- Lorsqu'un litige apparaît au cours d'une rencontre, les capitaines saisissent leurs remarques au dos de la feuille de match et l'arbitre indique par écrit sa conclusion.
- Les capitaines d'équipe et les arbitres de rencontre doivent détenir les règlements pour permettre de lever les litiges sur place. Ils sont disponibles en ligne sur le site de la Ligue CVL à la rubrique Règlements :
  - règlement intérieur de la ligue,
  - règlement des compétitions de la ligue
- Les feuilles de partie sont à conserver par l'équipe recevant la rencontre jusqu'en fin de saison en cas de litige.

Pensez à relire les circulaires de rentrée des années précédentes, dans la rubrique règlements, que vous trouverez sur le site de la Ligue.

Bonne saison échiquéenne.

Denis SELLAM  
Directeur Technique de la Ligue

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'D. Sellam', with a large, stylized initial 'D' on the left and a horizontal line extending to the right.